

## UN PARCOURS EN INTERNAT (3 mois)

- Un cadre de vie défini par un projet pédagogique



- Des travailleurs sociaux référents qui accompagnent les jeunes de manière individuelle pendant toute la phase de l'internat.

## UN PARCOURS EN EXTERNAT (9 mois)

- Des référents chargés d'insertion sont responsables du suivi des jeunes volontaires.
- Ils les accompagnent dans la construction de leurs parcours de formation professionnelle, suivent le déroulement de leur service civique et réalisent des stages de regroupement.
- Des co-tuteurs désignés au sein de la collectivité départementale et des partenaires externes.
- Pendant l'externat en service civique, les jeunes reçoivent une allocation de 570 € par mois environ.

## LE PUBLIC ACCUEILLI

### LEUR PROFIL :

- ✓ Des jeunes âgés de **18 à 25 ans** révolus
- ✓ En **difficulté sociale** : déscolarisation, difficulté familiale, difficulté d'intégration professionnelle, etc.
- ✓ **Volontaire et motivé**, désireux **d'améliorer ses connaissances, ses compétences et construire un projet professionnel.**
- ✓ **Être en règle** ou prêt à se mettre en règle avec la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**
- ✓ Avoir un niveau scolaire **égal ou inférieur au niveau 3ème ou CAP**
- ✓ **Être médicalement apte** à la pratique du sport et à la vie en collectivité
- ✓ **Ne pas être en cours de procédure judiciaire**

### DES PARTENAIRES MULTIPLES

Un large réseau de partenaires capables d'apporter un soutien dans l'identification des volontaires, l'action et le tutorat :

- ❖ Les familles
- ❖ Les collectivités territoriales
- ❖ Les acteurs des politiques d'insertion
- ❖ Les acteurs du milieu associatif : sportif, culturel, éducatif, patriotique...
- ❖ Les acteurs du service civique
- ❖ Les acteurs du milieu professionnel
- ❖ Les centres de formation

### INSCRIPTIONS :

**Académie des Dalons de la Plaine des cafres**  
**Tél : 02 62 71 28 58 (personnes du Sud/Est)**  
**Académie des Dalons du Bernica**  
**Tél : 02 62 91 79 81 (personnes du Nord /Ouest)**



24-26 Rue Saint-Etienne  
97418 PLAINE DES CAFRES  
Tél : 0262 71 28 58

---

16 rue de l'Auberge  
Le Bernica  
97435 Saint Gilles les hauts  
Tél : 0262 91 79 81



## Académie des Dalons



## LE CONCEPT DE L' ACADEMIE DES DALONS, LA DEVISE

C'est donner à chaque jeune volontaire les moyens de construire son parcours de vie et devenir auteur et acteur de son avenir dans deux axes de travail :

« **Vivre et Agir** »

- « **Vivre** » par l'apprentissage de la vie en collectivité, la responsabilisation et la citoyenneté
- « **Agir** » par l'envie de progresser et d'avancer vers des actions concrètes sur le terrain

### UN PROJET INNOVANT

**POURQUOI?**



- ❖ Pour apporter une réponse au phénomène d'exclusion des jeunes de 18 à 25 ans dans un projet innovant, par un engagement d'un an au sein de l'Académie des Dalons.
- ❖ Pour permettre à des jeunes en perte de repères d'exprimer leurs potentialités, de valoriser leurs compétences en vue de construire un projet professionnel viable en lien avec leur projet de vie.

### TROIS OBJECTIFS MAJEURS ONT ETE FIXES :

#### ⇒ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- Développer ses savoirs (savoirs, savoir-faire, savoir être)
- Entretien et développer sa santé (prévention, santé physique et mentale)

#### ⇒ DEVENIR CITOYEN

- Développer sa capacité à vivre en société (droits et devoirs, codes sociaux et moraux, vie en collectivité, gestion émotionnelle)
- Assurer ses responsabilités (matériel : individuel ; collectif ; actes : tâches quotidiennes, activités, projets, comportements...)
- Développer son autonomie (déplacement, budget, hygiène, logement, alimentation, communication)

#### ⇒ CONSTRUIRE UN PROJET DE VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Projet de vie sociale (vie culturelle, démarches sociales et administratives, vie familiale)
- Projet de vie professionnelle (inscription, projection, découverte)



### COMMENT S'ORGANISE LE PROJET ?

- Le recrutement est basé sur le volontariat
- Acté par un contrat d'engagement d'une durée de 12 mois entre le volontaire et le Département.
- Le programme s'articule entre 3 mois d'internat et 9 mois d'externat avec des phases de regroupement.

### QUEL EST LE DEROULEMENT DU PARCOURS ?

Le parcours comprend **deux grandes périodes** distinctes en **internat** et **externat**.

- **Première période : 3 mois en internat** afin de remobiliser le jeune, diagnostiquer ses difficultés et le mettre sur la voie de la découverte de ses compétences. **Evolution progressive de la personnalité vers l'autonomie.**
- **Deuxième période : 9 mois en externat** dans le cadre du service civique afin de permettre au jeune de s'engager dans des missions d'intérêt général au service de la collectivité et de ses partenaires. **Finalisation du projet de vie et de formation professionnelle.**